

**Zeitschrift:** Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte  
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =  
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

**Band:** 73 (1990)

**Artikel:** Nouvelles tesselles avenchoises

**Autor:** Rebetez, Serge

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-117271>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Serge Rebetz

## Nouvelles tesselles avenchoises

## 1. Circonstances de la découverte

Depuis 1972, des fouilles systématiques ont permis la découverte de vestiges intéressants dans l'insula 23 (Fig. 1). En 1972–73, suite à l'élargissement de la route cantonale Lausanne–Berne, la partie septentrionale du quartier est mise au jour. Un nouveau cardo secondaire est apparu, prouvant la séparation de l'ensemble en deux parties inégales: à l'est se trouve un grand édifice dont la nature n'a pu être précisée, mais dont une pièce a révélé la présence d'une mosaïque polychrome<sup>1</sup>; à l'ouest, c'est un édifice interprété d'abord comme un Capitole, puis comme un temple de Minerve avec ses annexes qui a été découvert; sous les fondations de ce bâtiment une partie d'un grand ensemble thermal est enfin venue au jour avec, en plus, quelques traces de constructions en bois<sup>2</sup>. Après cette première campagne, divers sondages ont été effectués en 1975 et 1976 afin de préciser certains points de chronologie entre les différents bâtiments<sup>3</sup>.

Dès 1981, sous la direction de M. Hans Bögli, un groupe de jeunes de la Société d'art public de Genève conduit par M. Jean Guinand commence divers sondages dans l'angle nord-est du tepidarium. En 1982 apparaît pour la première fois l'angle de la piscina avec sa banquette et les seuls fragments de mosaïque observés in situ (Fig. 2). Composés de tesselles noires et blanches d'un centimètre de côtés mais de 2,5 à 3 cm de hauteur, ces deux fragments (alt. 442.22), posés sur une chape de mortier, forment, avec les divers carreaux de terre cuite nécessaires, la *suspensura* (alt. 442.19) d'un hypocauste dont l'area se situe à une altitude moyenne de 441.25 m.

En 1983, les sondages sont étendus vers le sud et c'est en dégagant ce nouveau secteur que les fouilleurs ont été amenés à découvrir les pièces qui font l'objet de la présente notice<sup>4</sup>.

## 2. Pièces conservées

## 2.1 Fragment de banquette (Fig. 3 a et b)

Musée romain Avenches Inv. no 83/2382 (K 5564, secteur G)

Dimensions:

largeur: 73,8 cm

hauteur: 63 cm

épaisseur à la base: 29,5 cm

Découverts à l'altitude 441.45 dans le remplissage de l'hypocauste, ce fragment est composé des éléments suivants: la partie postérieure montre un béton de chaux blanc avec incrustation de graviers et d'éclats de brique (diamètre: environ 0,7 cm) séparant des lits de carreaux de brique posés horizontalement<sup>5</sup>. Ce béton, vertical d'un côté, décrit à l'opposé un arc de cercle dans sa partie supérieure. Sur ce noyau ont été posées trois couches de mortier au tuileau: la première, d'une épaisseur de 4 cm, est composée de chaux et d'éclats de brique d'environ 0,5 cm de diamètre; la deuxième, d'une épaisseur de 2 cm avec des éclats de brique de 0,3 cm de diamètre, ne se trouve que dans la partie inférieure du bloc; la troisième, de 2,8 cm d'épaisseur et avec de la brique pilée de manière très fine, revêt la partie supérieure, et constitue le lit de pose de la mosaïque.

Enfin, un dernier revêtement avec éclats de brique de 0,1 à 0,2 cm, recouvrait la partie inférieure et la mosaïque. Il a, d'autre part, été enduit de pigment rouge lissé<sup>6</sup>.

A propos de cet enduit, il convient de préciser qu'au moment de la découverte, il obturait les trois-quarts de la mosaïque, la protégeant ainsi d'éventuelles dégradations, alors que les tesselles non recouvertes ont subi quelques détériorations en surface (Fig. 4).

*La mosaïque*

Dimensions: longueur: 28 cm

hauteur: 26 cm

Tesselles: fond: 1 × 1 × 1 cm

figure: hauteur 1 cm, longueurs et largeurs irrégulières

Couleurs: blanc, noir, gris-vert, rouge et orange

Etat de conservation:

bon, les tesselles sont encore très bien fixées au mortier

Suivant l'arc de la banquette, ce fragment montre l'avant-train d'un animal représenté de profil, les deux pattes en avant avec des sabots; l'œil est traité de face et réalisé à l'aide d'une seule tesselle noire taillée en rond et de deux tesselles blanches triangulaires; sur la tête se trouvent cinq tesselles qui pourraient être interprétées comme la naissance d'une oreille, d'une corne ou d'une crinière. Mis à part ce dernier élément, tous les contours de l'animal sont marqués par une ligne noire plus ou

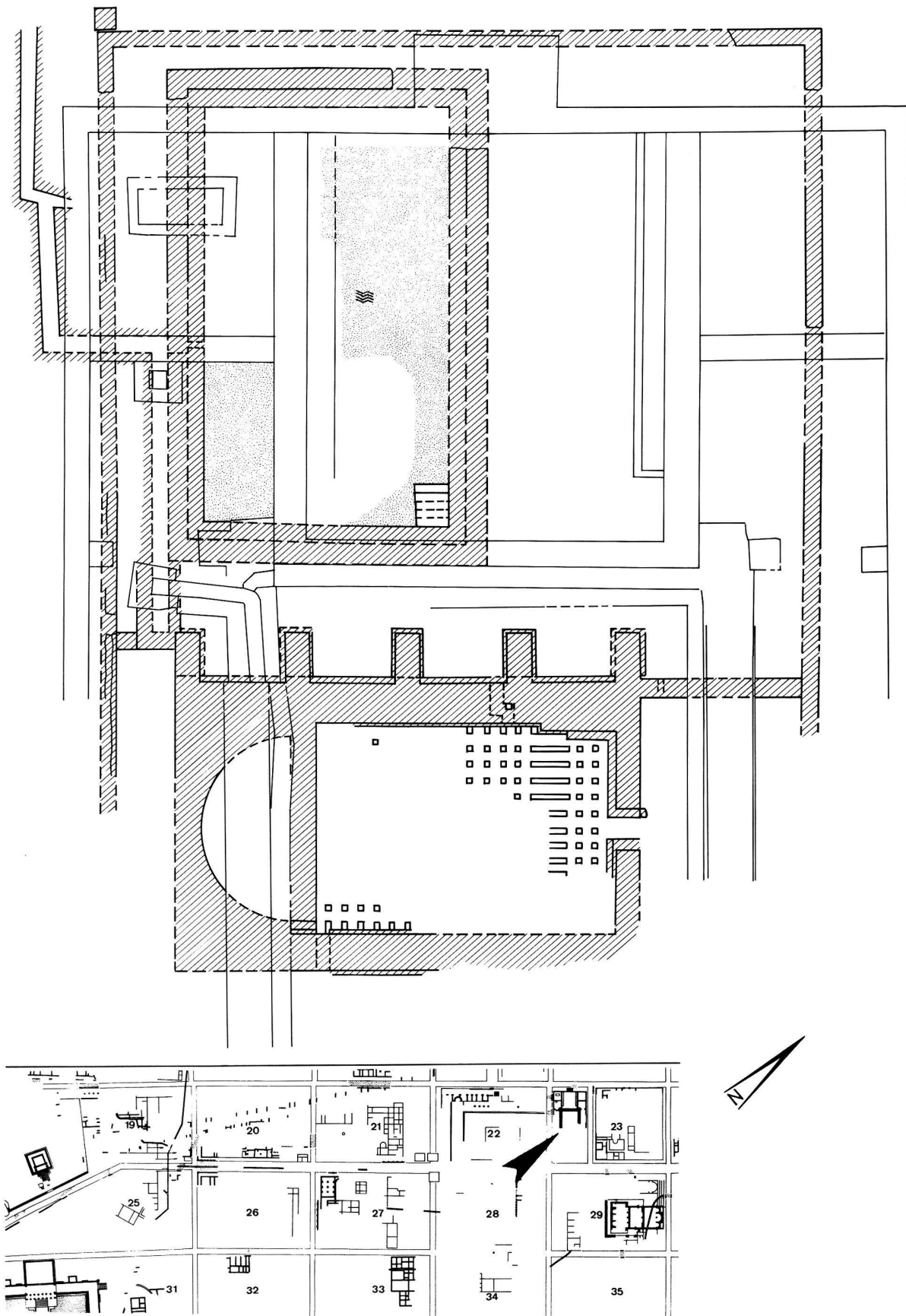


Fig. 1. Avenches, insula 23 ouest. Plan général des vestiges avec indication des thermes (tramé) et du temple, éch. 1:200; en bas situation de l'insula 23 ouest.

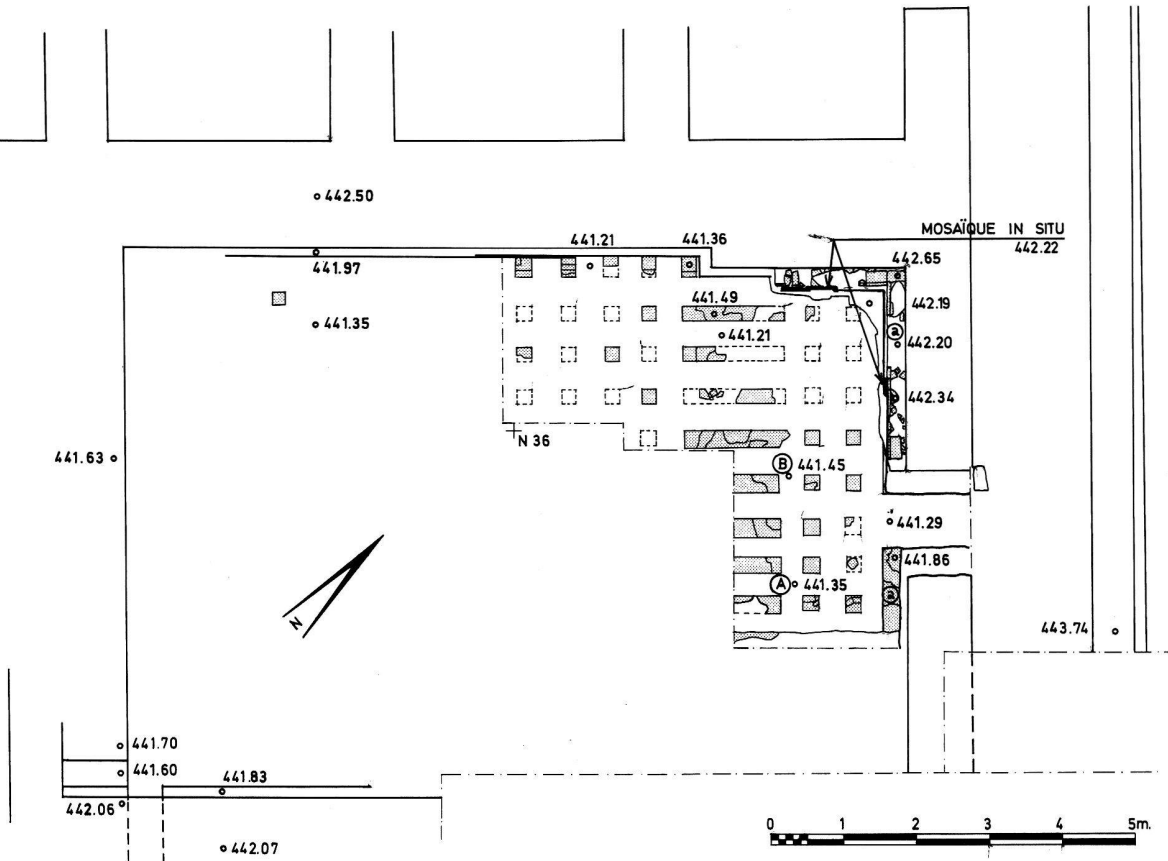


Fig. 2. Avenches, insula 23 ouest. Plan des vestiges de l'hypocauste du tepidarium des thermes avec indication des fragments de mosaïque in situ et de l'emplacement des découvertes des fragments 83/2214 (A) et 83/2382 (B).

moins large. Tout à gauche apparaissent encore quatre tesselles formant une pointe.

L'interprétation de l'animal n'est pas aisée. Il doit probablement s'agir d'un monstre marin flottant sur l'eau, dont l'avant-train est celui d'un animal et l'arrière-train la longue queue sinueuse, souvent terminée par une triple nageoire, d'un poisson. Le monstre représenté ici pourrait donc être un capricorne si les cinq tesselles gris-vert de la tête représentent une des cornes<sup>7</sup>.

Quant aux éléments de gauche, il pourrait s'agir de la fin de la queue d'un monstre qui précédait le capricorne. Nous aurions donc ici les maigres traces d'une théorie de monstres marins qui ornait la banquette du tepidarium. Le fond blanc montre deux alignements de tesselles: dans la partie inférieure, et sur dix-huit rangs, les pierres sont posées horizontalement, alors que pour le reste, on observe une pose verticale.

Signalons enfin deux éléments importants: la hauteur des tesselles semble très régulière, soit environ un centimètre, et dans la partie gauche du bloc, aucune tesselle n'est conservée, le lit de pose ayant été recouvert du mortier avec enduit rouge.

## 2.2 Fragment de mosaïque (Fig. 5)

Musée romain Avenches Inv. no 83/2214 (K 5565, secteur G)

Dimensions: longueur: 9,6 cm

largeur: 12 cm

Tesselles: 0,5-1 cm × 1 cm

hauteur: 2,5-3 cm pour la plupart, 1 cm pour une partie

Couleurs: blanc, noir

Etat de conservation:

identique au fragment précédent

Ce fragment, découvert à l'altitude 441.35, montre cinq tesselles noires sur un fond blanc irrégulièrement posé. Ces éléments ne permettent pas d'interprétation sûre: peut-être s'agit-il de la représentation de vaguelettes<sup>8</sup>.

Le fragment étant rigoureusement plat, il ne peut faire partie de la banquette susmentionnée mais doit appartenir au revêtement de la suspensura dont quelques éléments ont été retrouvés en place<sup>9</sup>.

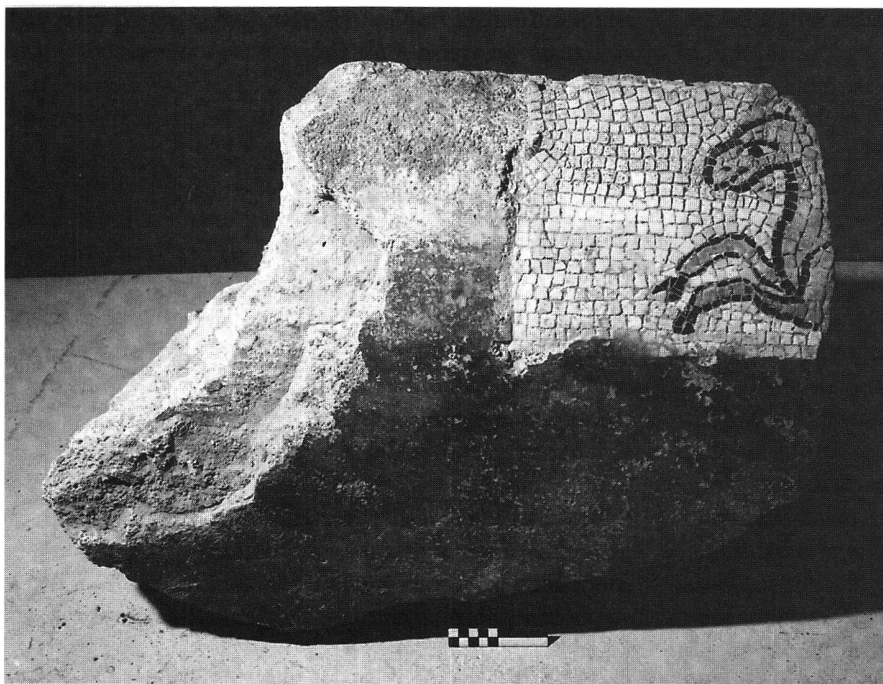


Fig. 3a. Fragment de banquette Inv. no 83/2382 vu de face. Longueur de l'échelle 10 cm.

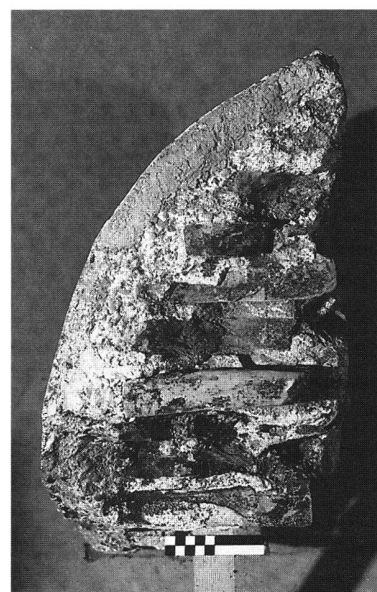


Fig. 3b. Fragment de banquette Inv. no 83/2382 vu de profil. Longueur de l'échelle 10 cm.

### 2.3 Tesselles isolées

Dans les divers secteurs, 595 tesselles isolées ont été récoltées, à savoir des grandes ( $1 \times 1 \times 2,5-3$  cm: 479 blanches et 30 noires) et des petites ( $1 \times 1 \times 1$  cm: 73 blanches et 13 noires)<sup>10</sup>. Aucune tesselle de couleur n'est apparue.

d'isoler définitivement les joints. Ce travail a dû être effectué peu de temps après la pose, vu l'état exceptionnellement bien conservé du polissage des tesselles inférieures.

### 3. Etapes de la vie des mosaïques

Les tesselles conservées in situ et les deux fragments découverts dans la démolition constituent les éléments de deux revêtements différents, l'un sur la *suspensura*, l'autre sur la banquette, éléments qui n'ont pas subi le même sort après la pose.

La *suspensura* est composée de tesselles de deux tailles différentes: la majorité a entre 2,5 et 3 cm de haut, tandis que le reste ne mesure que 1 cm. On peut donc imaginer, si l'on tient compte de cette différence et de l'irrégularité de la pose des petites, que des réparations ont été effectuées à l'aide de ces dernières sur le sol chauffé du bassin dont la résistance n'a pas été aussi grande que prévue. La banquette, quant à elle, a dû poser aussi quelques problèmes, notamment celui de son étanchéité, puisque la mosaïque a été détruite en partie et recouverte dans la partie subsistante d'un mortier très fin au tuileau afin

### 4. Datation

#### 4.1 Construction

Les problèmes posés par la datation des premières phases de construction des bâtiments de la partie occidentale de l'insula 23 restent difficiles. Si, dans un premier temps, la trace de constructions en bois découvertes sous les thermes a été attribuée à la période Tibère-Claude, les bains ne pouvaient dater que de l'époque suivante, c'est-à-dire Claude-Néron<sup>11</sup>.

Après analyse du matériel, la datation des thermes a été remontée à l'époque claudienne précoce<sup>12</sup>.

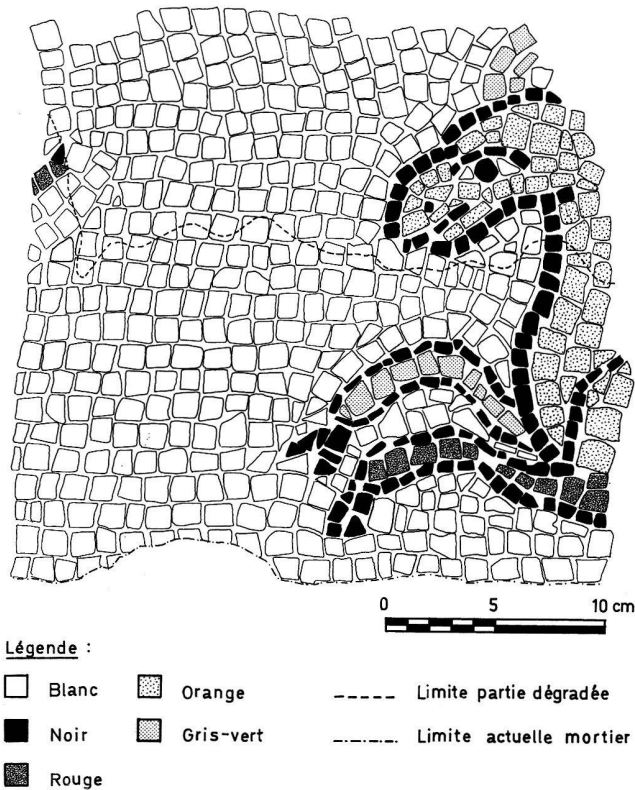


Fig. 4. Relevé pierre à pierre de la mosaïque Inv. no 83/2382.

#### 4.2 Abandon des thermes

Les thermes de l'insula 23 ouest ont été abandonnés pour faire place à la construction du temple et de ses annexes dont les énormes fondations sont venues détruire une partie des constructions antérieures et dont les sols se situaient à une altitude moyenne de 443.20 environ, soit près de deux mètres plus haut que le fond des bassins des thermes. Cette différence de niveau a été comblée à l'aide d'un remblai comprenant une grande quantité de terre et des milliers de tessons de céramique.

La construction du temple semble dater du règne de Trajan<sup>13</sup>, le remblayage des thermes ayant été effectué quelque temps auparavant, entre la fin du premier et le début du deuxième siècle<sup>14</sup>. La céramique récoltée dans les différents sondages de 1983 confirme ces dates<sup>15</sup>. Une seule monnaie de bronze est apparue, mais son état de conservation ne permet aucune datation<sup>16</sup>.

#### 4.3 Datation des mosaïques

Avant de proposer une datation des mosaïques du tepidarium des thermes, il convient de prendre en compte les datations proposées pour deux monuments impor-

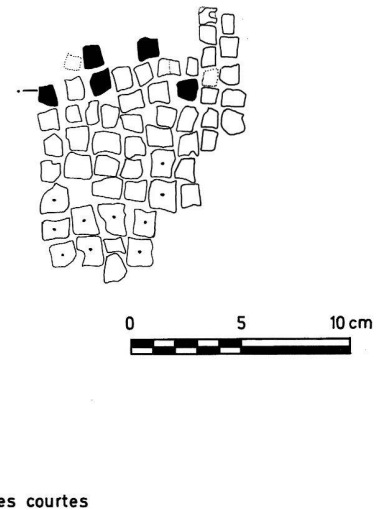


Fig. 5. Relevé pierre à pierre de la mosaïque Inv. no 83/2214.

tants situés près de cet ensemble et dont les constructions sont probablement liées à celle qui nous occupe ici, à savoir le forum et les thermes de Perruet.

Dans leur article récent, M. Bossert et M. Fuchs ont établi plusieurs étapes dans la construction du forum<sup>17</sup>: la première construction daterait de l'époque tibérienne, la deuxième, caractérisée principalement par des réfections, de l'époque claudienne, ou claudio-néronienne, la troisième de la fin du règne des Flaviens ou de l'époque trajane et la quatrième de l'époque sévérienne. Il ressort donc trois étapes de construction au premier siècle qui toutes pourraient avoir un rapport avec les thermes de l'insula 23 ouest.

Les thermes de Perruet, quant à eux, situés dans l'insula 29, ont vu leur construction débiter dès l'époque flavienne précoce, soit au moment où Avenches obtient son statut de colonie<sup>18</sup>. Il est aujourd'hui communément admis que ces thermes, qui occupaient pratiquement une insula entière, ont remplacé les premiers thermes du forum situés dans l'insula 23 ouest, témoignant ainsi d'une «restructuration du centre urbain»<sup>19</sup>.

Pour la datation de la mosaïque, il faut donc tenir compte des différents éléments cités ci-dessus. L'abandon des thermes étant fixé aux alentours de 100 et leur construction de l'époque claudienne, on peut donc fixer

une fourchette entre 40 et 100. Toutefois, si l'édification des thermes de Perruet a commencé dès le début des années 70, il semble difficile d'imaginer qu'une fois cette construction décidée et la destruction du bâtiment de l'insula 23 programmée, on ait entrepris un programme de décoration dans les anciennes installations. La fourchette est donc ramenée entre 40 et 70.

Si l'on tient compte enfin des divers travaux de réfection cités plus haut, on peut envisager l'hypothèse que l'ensemble complet des mosaïques date de l'époque de la construction des thermes, soit des années 40 après Jésus-Christ.

## 5. Conclusion

De nouvelles fouilles viendront, espérons-le, confirmer un jour cette hypothèse, voire remonter notre datation; pourquoi ne pas imaginer en effet la construction d'un ensemble thermal contemporain de la première étape du forum, c'est-à-dire de l'époque tibérienne<sup>20</sup>?

Quoiqu'il en soit, avec le fragment de mosaïque inv. no 83/2382, nous possédons à Avenches les restes de la seule mosaïque figurée en couleurs de Suisse datable, sans doute possible, du premier siècle de notre ère.

Serge Rebetez  
Fondation Pro Aventico  
Musée romain  
1580 Avenches

## Notes

Je tiens ici à remercier M. Hans Bögli, conservateur du Musée romain d'Avenches, qui m'a permis de publier cet article bien que les fouilles ne soient pas encore terminées. Mes remerciements vont également à Mme Madeleine Aubert, dessinatrice au Musée romain d'Avenches, à Mlle Marie-France Meylan, céramologue, à M. Franz Koenig, numismate, et à M. Martin Bossert.

Illustrations: Fig.1 dessin Madeleine Aubert d'après les relevés originaux; MRA, plan 1989/038; fig. 2 dessin Madeleine Aubert d'après les plans MRA 1983/003 et 1983/004; MRA, plan 1989/039; fig. 3a nég. MRA no 2333; fig. 3b nég. MRA no 2335; fig. 4 dessin de l'auteur; MRA plan 1989/040; fig. 5 dessin de l'auteur; MRA plan 1989/041.

- 1 Il s'agit en fait de la suite de la «mosaïque jaune» publiée par V. von Gonzenbach sous le numéro 5.33 dans son ouvrage *Die römischen Mosaiken der Schweiz* (Bâle, 1961). A la différence des pièces découvertes en 1895, qui ne sont que géométriques, une partie de celles découvertes en 1972 montre des fleurs au centre des médaillons (étude menée dans le cadre d'un mémoire de licence en 1988-89 par l'auteur sous la direction de M. le Professeur D. Pagnier à l'Université de Lausanne, à paraître).
- 2 Pour plus de détails, voir: H. Bögli, Avenches VD, *Aventicum: Grabungen der Fondation Pro Aventico in den Jahren 1972 und 1973*. ASSPA 59, 1976, 245-247. – H. Bögli, Rapport préliminaire sur les fouilles du Capitole (1972-1975). *BullAssocProAventico* 23, 1974, 40-43. – H. Bögli, *Aventicum, la ville romaine et le musée*. Guides archéologiques de la Suisse 19 (Avenches 1989) 38s. – M. Bossert et M. Fuchs, *De l'ancien sur le forum d'Avenches*. *BullAssocProAventico* 31, 1989, 12-105, plus part. p. 40, notes 222-228.
- 3 Menés sous la cella du temple principalement, ces sondages ont mis en évidence l'angle oriental du bassin du frigidarium dont le fond était revêtu d'un appareil en opus spicatum en bonne partie conservé.
- 4 Ces fouilles ont mis en évidence une partie des pilettes, dont certaines sont très longues, un abondant matériel et le canal qui permettait à l'air chaud de circuler du praefurnium à l'hypocauste (alt. 441.29) Les travaux ayant dû être interrompus, il n'est pas possible d'en dire plus plus l'instant.
- 5 Ces briques, d'une épaisseur d'environ trois centimètres, sont en fait des carreaux de pilettes d'hypocauste. Le lit de chaux mesure environ un centimètre entre chaque élément de terre cuite.
- 6 Probablement s'agit-il là d'un lissage réalisé à l'aide d'une pierre.
- 7 Pour l'identification de l'animal, voir: – Tivoli, Villa Hadriana, Théâtre maritime, frise du thiasse marin: M. Ueblicher, *Das Teatro Marittimo in der Villa Hadriana* (Mayence 1985) pl. 66.1 et 67.2. – Westerhofen: K. Parlasca, *Die römischen Mosaiken in Deutschland* (Berlin 1959) 103s., pl. 99. – Cologne, Wolfstrasse: K. Parlasca, *op. cit.*, 72s., pl. 63.2. – Ostie, Thermes de Neptune, salle B: G. Becatti, *Scavi di Ostia IV: Mosaici e Pavimenti marmorei* (Rome 1961) 48-50,

no 70; pl. 124s. – Rome, Musée national, niche provenant d'Antium inv. no 115167: V. Santa Maria Scrinari et M. L. Morricone Martini, *Mosaici antichi in Italia, Regione prima: Antium* (Rome 1975) 68-71 no 56, panneau D; pl. 45.

- Filet noir autour d'une figure: Unterlunkhofen: V. von Gonzenbach (note 2) 218-220, no 127 I; pl. 21.
- 8 V. von Gonzenbach montre sur la planche 86 de son ouvrage divers types de représentation de vagues.
  - 9 Voir paragraphe 1.
  - 10 Pour cette note, les abréviations suivantes sont utilisées:  
B: grande tesselle blanche  
N: grande tesselle noire  
b: petite tesselle blanche  
n: petite tesselle noire  
83/953 (K 5554, sect. H) 7 B; 83/971 (K 5555, sect. F) 107 B, 7 N, 27 b, 1 n; 83/996 (K 5556, sect. G) 79 B, 7 N, 6 b; 83/1072 (K 5563, sect. G) 76 B, 6 N, 5 b; 83/1950 (K 5560, sect. G) 132 B, 5 N, 31 b, 12 n; 83/2138 (K 5562, sect. H) 78 B, 5 N, 4 b.
  - 11 Cf. Bögli 1974 (note 2) 40.
  - 12 Cf. Bögli 1976 (note 2) 245.
  - 13 Cf. Bögli 1976 (note 2) 246; Bögli 1989 (note 2) 39.
  - 14 Cf. Bögli 1974 (note 2) 42; Bögli 1976 (note 2) 246.
  - 15 Mlle Marie-France Meylan date l'ensemble très homogène entre la fin du premier siècle et le début du deuxième. On n'y trouve pas de forme ancienne (sigillée arétine ou gauloise précoce), ni de céramique plus tardive, à revêtement argileux. Par contre, on y trouve quelques tessons de céramique peinte, des coupes Drag. 35-36 au décor de feuilles d'eau à la barbotine, des coupes Drag. 27 et des assiettes Drag. 18. Les imitations helvétiques de sigillée sont représentées presque exclusivement par des bols carénés Drack 21. Sont représentés également: des coupes à écailles et gobelets sablés à parois fines originaires probablement de Lyon; des pots ovoïdes sablés à revêtement argileux mat caractéristiques de cette période; une cruche à embouchure en entonnoir (type Roth 126); une cruche à bord en bandeau; des amphores Gaul. 4, Dr. 20, Beltran II (A ?) et Camulodunum 184.
  - 16 Musée romain Avenches, Inv. no 83/2216 (K 5567, secteur G); étude menée par M. Franz Koenig.
  - 17 Bossert et Fuchs 1989 (note 2), 38.
  - 18 Bögli 1989 (note 2) 38; G. T. Schwarz, *Die Flavischen Thermen «En Perruet» in Aventicum*. *BullAssocProAventico* 20, 1969, 59-68.
  - 19 Bögli 1989 (note 2) 38.
  - 20 La datation des constructions en bois sous les thermes (Tibère-Claude) reste sujette à caution, aucune étude systématique n'ayant été menée jusqu'à présent. M. Bossert et M. Fuchs dans leur article cité (note 2), de même que les fouilles de la nécropole «En Chapli», montrent que la ville d'Avenches était déjà très importante dans la première moitié du premier siècle.